

**Décision n°2021-091  
Portant nomination du jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon du  
03 décembre 2021**

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon,

*Vu l'article L 712-2 du code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2012-715 du 07 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;*

**Décide**

**Article 1 : Membres du jury ayant voix délibérative :**

Le jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon est composé de :

Son président :

- Jean-François Pinton, président de l'ENS de Lyon

La vice-présidente aux Études :

- Emmanuelle Boulineau

Le vice-président Recherche :

- Téva Vernoux

Les directeurs de départements de formation :

- Nathalie Alazard-Dany      directrice adjointe du département de Biologie
- Elise Dumont                directrice du département de Chimie
- Karine Bécu-Robinault      directrice du département Education et Humanités numériques

**Modalités de recours contre la présente décision :** En application des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS de Lyon et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon.



- Sophie Hatte directrice adjointe du département d'Economie
- Alain Tchana directeur du département d'Informatique
- Christophe Cusset directeur du département Lettres et Arts
- Julien Nègre directeur adjoint du département Lettres, Langues et civilisations étrangères
- Julien Vovelle directeur du département de Mathématiques
- Francesca Chillà directrice du département de Physique
- Delphine Antoine-Mahut représentant le directeur du département des Sciences Humaines
- Emmanuelle Picard directrice du département des Sciences Sociales
- Chloé Michaut représentant la directrice du département des Sciences de la Terre et des Planètes

#### Les chargés de mission Formation et carrières :

- Isabelle Baudino chargée de mission Formation et carrières en LSH
- Cyril Charles chargé de mission Formation et carrières en SEE

#### **Article 2 : Personnes invitées n'ayant pas voix délibérative**

Peuvent assister au jury de validation du diplôme de l'ENS de Lyon, sans toutefois assister ni prendre part au délibéré, les personnes suivantes :

- Christine Boccingher responsable du service des Études et de la scolarité
- Delphine Ponsot responsable adjointe du service des Études et de la scolarité

#### **Article 3 : Entrée en vigueur**

La présente décision entre en vigueur à compter de sa notification aux personnes intéressées et de sa publication sur le site institutionnel de l'école.

#### **Article 4 : Exécution de la décision**

Le directeur général des services de l'Ecole normale supérieure de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 24 novembre 2021

Jean-François PINTON